

JOURNÉES DÉPARTEMENTALES PRÉVENTION SANTÉ SÉCURITÉ 20 février > 03 mars 2017

7ème édition



ensemble 77



SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT

MARNE LA VALLÉE
EPAMARNE/EPAFRANCE

UM77
UNION DES MAIRES DE SEINE-ET-MARNE
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ



ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU



GRDF
GAZ RESEAU
DISTRIBUTION FRANCE

AMÉNAGEMENT 77



PROGRAMME

PRÉVENTION SANTÉ SÉCURITÉ

Du 20 février au 03 mars 2017



LUNDI 20 FÉVRIER

Matinée d'exercices pratiques sur la prévention du risque routier - Centaure, Réau

- Autochoc
- Simulateur de conduite
- Parcours lunettes alcoolémie et cannabis
- «Tester votre niveau de connaissances sur le code de la route» : analyse et commentaire des résultats
- Plateau d'exercices : atelier virage / atelier pente (évolution avec véhicules personnels et véhicules Centaure)

DU 20 FÉVRIER AU 03 MARS

Sessions d'information/formation sur différents sites

- Risque amiante SS4 initiale : opérateur / encadrant
- Habilitation électrique H0vB0 : initiale et recyclage
- Habilitation électrique BSBE
- Sauveteur secouriste du travail (SST) : initiale et recyclage
- Savoir identifier les situations génératrices de TMS
- Extincteur / Équipier(e) de Première Intervention
- Chargé(e) de prévention
- DUER / Risque chimique / affichage obligatoire
- Autorisation d'intervenir à proximité des réseaux (AIPR) : encadrant chantier / concepteur/ opérateur
- Passeport Sécurité : compagnon / encadrant
- Prev'Action : risque routier - opérateur
- Signalisation temporaire de chantier
- Utilisation du petit matériel tenu à la main
- Élingage / Règles de levage



JEUDI 02 MARS

Conférences et clôture des 7èmes journées Prévention, Santé et Sécurité - Centre BTP Dammarie-les-Lys

VENDREDI 03 MARS

Matinée prévention routière - Automobile Club Prévention, La Brosse-Montceaux

- Eco-conduite
- Simulateur de conduite
- Plateau d'exercices : atelier virage / atelier freinage

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour toute annulation moins de 10 jours avant le début des sessions d'information/formation les frais d'inscription et de déjeuner ne seront pas remboursés.

TARIFS



Pour que le coût des formations ne soit pas un frein, le groupe Ensemble 77 a négocié des **tarifs préférentiels** pour les Journées Départementales Prévention Santé Sécurité et la **gratuité** pour nombre d'entre elles.

Le nombre de places par session est limité.

REPAS

Pour l'ensemble des formations se déroulant au SDESM, CENTAURE, Automobile Club Prévention et Centre BTP, les participants pourront déjeuner sur place : **14 €**

INSCRIPTIONS

- 1** Retournez le bulletin d'inscription accompagné du règlement des déjeuners à Chambre Syndicale des Travaux Publics Seine et Marne (chèque à l'ordre de CSTP 77) - 56 rue Eugène Delaroue - 77 190 Dammarie-les-Lys
- 2** Dès réception du bulletin d'inscription par la Chambre Syndicale, vous recevrez une convention du ou des organismes dispensant les sessions de formation, une convocation avec un rappel des dates, lieu, horaires ainsi que la facture pour les formations payantes.
- 3** A réception, vous retournerez la convention dûment complétée et la facture accompagnée du règlement à l'organisme de formation.

NB : Vous pouvez consulter et télécharger les programmes et le bulletin d'inscription sur le site www.ensemble77.fr



LES FORMATIONS

SESSIONS D'INFORMATION / FORMATION

HORAIRES

Formations journée

9h - 17h

Formations 1/2 journée

9h - 12h30 ou 13h30 - 17h



CENTRE BTP - DAMMARIÉ LES LYS

	20 février	21 février	22 février	23 février	24 février
Risque amiante Initiale - Opérateur					
Risque amiante Initiale - Encadrement					
Habilitation électrique HOvBO					
Habilitation électrique HOvBO - Recyclage					
Habilitation électrique BSBE					
SST - initiale					
SST - recyclage					
Savoir identifier les situations génératrices de TMS					
Extincteur/Équipier(e) Première Intervention					
Chargé(e) de prévention					
DUER/risque chimique/affichage obligatoire					
AIPR encadrant chantier					
AIPR concepteur					
AIPR opérateur					
Passeport Sécurité Compagnon					
Passeport Sécurité Encadrant					
Prev'Action : risque routier - Opérateur					



SDESM - LA ROCHETTE

Signalisation temporaire de chantier					
--------------------------------------	--	--	--	--	--



KILOUTOU - VAUX LE PÉNIL

Utilisation du petit matériel tenu à la main					
Élingage / Règles de levage					

2 semaines

DU
20 FÉV.
AU
3 MARS



CENTRE BTP - DAMMARIÉ LES LYS

	27 février	28 février	01 mars	02 mars	03 mars
Risque amiante Initiale - Opérateur					
Risque amiante Initiale - Encadrement					
Habilitation électrique HOvBO					
Habilitation électrique HOvBO - Recyclage					
Habilitation électrique BSBE					
SST - initiale					
SST - recyclage					
Savoir identifier les situations génératrices de TMS					
Extincteur/Équipier(e) Première Intervention					
Chargé(e) de prévention					
DUER/risque chimique/affichage obligatoire					
AIPR encadrant chantier					
AIPR concepteur					
AIPR opérateur					
Passeport Sécurité Compagnon					
Passeport Sécurité Encadrant					
Prev'Action : risque routier - Opérateur					



KILOUTOU - VAUX LE PÉNIL

Utilisation du petit matériel tenu à la main					
Élingage / Règles de levage					

JOURNÉE OUVERTURE RISQUE ROUTIER

EXERCICES PRATIQUES DE SENSIBILISATION À LA
PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER

LUNDI
20
FÉVRIER
DE 8H À 13H30
CENTRE CENTAURE
RÉAU

- 8H** Accueil des participants
- 8h30** Ouverture des 7èmes Journées Prévention Santé Sécurité
- 8h45** Démarrage des ateliers successifs animés par CENTAURE et les services de la sécurité routière
- Autochoc
 - Simulateur de conduite
 - Parcours lunettes alcoolémie et cannabis
 - «Tester votre niveau de connaissances sur le code de la route» : analyse et commentaire des résultats
 - Découverte des plateaux d'exercices : atelier virage et atelier pente (évolution avec véhicules personnels et véhicules Centaure)
- 12h00** Visite des stands d'information
CRAMIF, SIST BTP77
- 12h30** Clôture autour d'un buffet campagnard (participation de 14€)



JOURNÉE CLÔTURE RISQUE ROUTIER

EXERCICES PRATIQUES DE SENSIBILISATION À LA
PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER

VENDEDI

03

MARS

DE 8H À 13H30

AUTOMOBILE
CLUB PRÉVENTION
LA BROSSE-MONTCEAUX

8h15 Accueil des participants

8h45 Démarrage des ateliers successifs animés par AUTOMOBILE CLUB
PRÉVENTION



- Eco-conduite : assimiler les enjeux du développement durable, de la sécurité et devenir eco-responsable
- Simulateur risque routier
- Découverte des plateaux d'exercices : atelier virage et atelier freinage

12h30 Clôture autour d'un buffet campagnard (participation de 14€)

À NOTER

La participation à ces journées est gratuite. Le nombre de places est limité. Le programme détaillé des ateliers est disponible sur le site ensemble77.fr - L'inscription est obligatoire

L'inscription sera validée à réception du règlement.

CONFÉRENCES

La prévention des risques professionnels est un atout pour la collectivité comme pour l'entreprise.

En effet, le développement d'une politique de prévention des risques professionnels est riche d'enjeux :

1. Humains et sociaux : une structure privée ou publique vertueuse dans le domaine de la prévention des risques professionnels **améliore son image** à l'égard de ses collaborateurs mais également de ses clients et fournisseurs. Surtout, elle est **garante de l'intégrité physique et morale de ses salariés**.

2. Économiques : l'employeur public comme privé a **intérêt à éviter les accidents du travail et à en réduire la gravité** comme celle des maladies professionnelles.

En améliorant le confort au travail, il augmente le présentéisme et la productivité.

3. Juridiques : l'employeur public comme privé doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Il est **tenu à une obligation de sécurité de résultat**.



Les enjeux d'une politique de prévention des risques professionnels sont donc considérables :

- obligations légales et réglementaires de l'employeur public comme privé ;
- définition et champ de l'obligation de sécurité de résultat ;
- reconnaissance de la faute inexcusable lorsque l'employeur public ou privé avait ou aurait dû avoir conscience du danger auquel était exposé son salarié et qu'il n'a pas pris les mesures nécessaires pour l'en préserver ;
- engagement de la responsabilité pénale, si les éléments de fait sont constitutifs d'une infraction pénale.

Pour parvenir à s'approprier ces enjeux et mettre en œuvre les actions nécessaires à une prévention des risques efficace, les employeurs publics comme privés peuvent utilement s'appuyer sur les compétences techniques et/ou les aides financières des partenaires institutionnels et professionnels : Fonds National de Prévention, CRAMIF et CARSAT(s), Centres de Gestion, OPPBTP, organisations professionnelles, ...

**JEUDI
02
MARS**

**DE 9H À 12H30
CENTRE BTP
DAMMARIE-LES-LYS**

9h00 **Accueil des participants**

9h30 **Sécurité et santé au travail : comprendre les enjeux et connaître les ressources à votre disposition**

- Patrick Baboulet, Ingénieur Conseil Responsable de l'antenne prévention Seine-et-Marne CRAMIF
- Jill Bénédeti, Chargée de développement, Fonds National de Prévention
- Philippe Héritier, Président de la commission Prévention, Santé, Sécurité, Ensemble 77
- Pascal Pian, Maire de Villevaudé

10h30 **Elus et chefs d'entreprises, comment vous prémunir de la faute inexcusable ?**

- William Breuillé, Conseiller IARD, SMA BTP
- Bénito Bruzzo, Président de la commission Marchés FRTP IdF
- Daniel Leroy, Président, Centre de Gestion Seine-et-Marne
- Abdellah R'Kiba, Juriste faute inexcusable, SMA BTP

11h30-11h45 **Point d'étape sur la mise en œuvre de la convention pour la prévention du risque routier**

- Intervention de Philippe Héritier, Président de la commission Prévention Santé Sécurité, Ensemble 77

11h45-12h15 **Clôture des 7èmes Journées Départementales Prévention Santé Sécurité**

- Francisco DA CUNHA, Président, Chambre Syndicale des Travaux Publics de Seine-et-Marne
- Valérie LACROUTE, Présidente de l'Union des Maires et Président(e)s d'EPCI de Seine et Marne
- Jean-Jacques BARBAUX, Président du Département de Seine-et-Marne
- Jean-Luc MARX, Préfet de Seine-et-Marne ou son représentant



SESSIONS FORMATION RISQUE AMIANTE SS4

Réglementation : Arrêté du 23/02/2012, ART. R 4412-94/2°, R. 4412-144, R. 4412-114 et R. 4412-139 du Code du Travail

Pré requis : détenir une attestation médicale préalable autorisant le port des protections respiratoires et être rasé.

ENCADRANT MIXTE INITIALE Sous-section 4

Public

L'employeur et tout travailleur cumulant les fonctions d'encadrement technique et/ou d'encadrement de chantier et/ou d'opérateur.

Objectifs

Etre capable de procéder à l'analyse des risques d'un chantier sur lequel l'amiante est à traiter, de définir les méthodes et les moyens à mettre en œuvre, (de la préparation du site au repli sans omettre les étapes de transport et d'élimination des déchets), de citer la réglementation afférente, d'identifier les différents risques des chantiers sur lesquels il interviendra et d'organiser le chantier par l'intermédiaire du mode opératoire qu'il rédigera.

DATES - HORAIRES

20 > 24 février
de 8h30 à 17h30
Centre BTP Dammarie

DURÉE

4 jours et demi
35 h

COÛT

155€ HT /pers/j

ENCADRANT RECYCLAGE

DATES - HORAIRES

27 janvier
de 9h - 17h
Centre BTP Dammarie

DURÉE

1 jour - 7 h

Objectifs

- Mise à jour du cadre réglementaire et des aptitudes opérationnelles
- Actualisation des compétences

COÛT

155€ HT /pers/j

OPÉRATEUR INITIALE Sous-section 4

Public

Tout travailleur chargé d'exécuter des interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer des émissions de fibres d'amiante.

Objectifs

Être capable de développer les capacités nécessaires à la mise en œuvre de l'organisation du chantier conformément à la notice de poste et au mode opératoire.

DATES - HORAIRES

22-23 février
de 9h - 17h
Centre BTP Dammarie

DURÉE

2 jours - 14 h

COÛT

155€ HT /pers/j

OPÉRATEUR RECYCLAGE

DATES - HORAIRES

26 janvier
de 9h à 17h
Centre BTP Dammarie

Objectifs

- Mise à jour du cadre réglementaire et des aptitudes opérationnelles
- Actualisation des compétences

DURÉE

1 jour - 7 h

COÛT

155€ HT /pers/j



SESSIONS FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE

Conformément à la Norme NF C18-510

H0v BO INITIALE

Public

Personnel d'exploitation ou d'entretien appelé à effectuer des opérations simples d'ordre non électrique.

Objectifs

- Connaître les notions élémentaires d'électricité
- Savoir travailler en sécurité
- Connaître la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

DATES - HORAIRES

24 et 28 février
de 9h à 17h
Centre BTP Dammarie

DURÉE

1 jour - 7 h

COÛT

130€ HT /pers/j

Selon l'UTE, « l'habilitation électrique H0v-B0 permet au personnel non électricien d'accéder sans surveillance aux locaux réservés aux électriciens et d'y effectuer ou diriger des travaux d'ordre non électrique »

H0v BO RECYCLAGE

DATES - HORAIRES

27 février et 01 mars
de 9h - 17h
Centre BTP Dammarie

DURÉE

1 jour - 7 h

COÛT

130€ HT /pers/j

Objectifs

- Mise à jour du cadre réglementaire et des aptitudes opérationnelles
- Actualisation des compétences

BSBE INITIALE

Public

Personnel d'exploitation ou d'entretien appelé à effectuer des opérations élémentaires interventions de remplacement, de raccordement et/ou des diagnostics simples, mesures, vérifications, essais ou manœuvres.

Objectifs

- Connaître les notions élémentaires d'électricité
- Savoir travailler en sécurité
- Connaître la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

DATES - HORAIRES

20-21 février

02-03 mars

de 9h à 17h

Centre BTP Dammarie

DURÉE

2 jours - 14 h

COÛT

130€ HT /pers/j



SESSIONS FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Certification INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité)

SST INITIALE

Public

Toute personne désignée pour donner les premiers soins sur le lieu de travail (établissement ERP et entreprise) en l'attente des secours.

Objectifs

- Acquérir des connaissances et les réflexes pour se protéger soi-même et autrui, alerter et porter secours à toute personne à l'intérieur de l'entreprise.
- Permettre d'attendre l'arrivée des secours et d'assurer la sécurité de la victime.

DATES - HORAIRES

20-21 février

02-03 mars
de 9h - 17h

Centre BTP Dammarie

DURÉE

2 jours - 14 h

COÛT

10 premières places :
gratuites

Puis **entre 60€ et 80€ HT** /pers/j
selon effectif

SST RECYCLAGE

DATES - HORAIRES

24 et 27 février
de 9h à 17h

Centre BTP Dammarie

DURÉE

1 jour - 7 h

Objectifs

Contrôle des connaissances acquises au cours de la formation initiale obligatoire pour le renouvellement du certificat.

COÛT

10 premières places : **gratuites**

Puis **entre 60€ et 80€ HT** /pers/j
selon effectif

SESSIONS FORMATION

SAVOIR IDENTIFIER LES SITUATIONS GÉNÉRATRICES DE TMS

TMS

Public

Chefs d'entreprises, membres de CHSCT, chargé de prévention, salariés d'entreprises et agents de collectivités y compris les nouveaux embauchés, victimes d'accidents du travail, retours d'arrêt maladie.

Objectifs

- Sensibiliser les chefs d'entreprises et les salariés afin de leur permettre d'identifier les situations générant l'apparition de TMS
- Savoir mettre en œuvre des mesures de prévention dans les domaines techniques, organisationnels et humains



DATES - HORAIRES

02 mars
de 9h - 12h30

02 mars
de 13h30 - 17h

Centre BTP Dammarie

DURÉE

1/2 journée
3h30

COÛT



SESSIONS FORMATION EXTINCTEUR/ÉQUIPIER(E) PREMIÈRE INTERVENTION

La formation d'équipier de première intervention répond aux articles L231-3-1 et R 232-12-20 du code du travail, MS de l'arrêté du 25 juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP) et PE 27 de l'arrêté du 22 juin 1990 modifié portant approbation de dispositions complétant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP type PE, PO, PU, PX)

Public

Toute personne désignée pour donner les premiers soins sur le lieu de travail (établissement ERP et entreprise) en l'attente des secours.

Objectifs

- Acquérir les principes fondamentaux de lutte contre le feu.
- Apprendre à manipuler un extincteur.
- Être capable de procéder à l'évacuation de l'entreprise lors d'un début d'incendie et de donner l'alerte.
- Acquérir le comportement à avoir en cas d'évacuation et organiser celle-ci.



DATES - HORAIRES

23 février
de 8h30 - 12h30

28 février
de 13h - 17h

Centre BTP Dammarie

DURÉE

1/2 journée - 4 h

COÛT

85€ HT /pers/j

SESSIONS FORMATION CHARGÉ(E) DE PRÉVENTION

Public

Chef d'équipe, encadrants et opérateurs

Objectifs

- Citer l'importance des AT et MP et identifier leurs origines dans le BTP,
- Se positionner dans l'organisation de l'entreprise, transmettre les messages prévention en interne en utilisant les leviers des enjeux de la prévention,
- Rechercher dans les textes ou utiliser les différents acteurs institutionnels pour répondre aux obligations réglementaires,
- Gérer des actions simples de prévention (préparation d'un chantier, suivi et gestion des actions préventions).

DATES - HORAIRES

22-23 février

28 février - 01 mars
de 9h à 17h

Centre BTP Dammarie

DURÉE

2 jours
14 h

COÛT

290€ HT /pers/j

DOCUMENT UNIQUE - AFFICHAGE OBLIGATOIRE - RISQUE CHIMIQUE

Depuis 2001, les chefs d'entreprises ont l'obligation de transcrire dans un document appelé DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques) l'évaluation des risques d'accidents ou de maladies professionnelles auxquels peuvent être exposés leurs salariés.

DATES - HORAIRES

23 février et 03 mars
de 9h - 17h

Centre BTP Dammarie

DURÉE

1 jour - 7 h

COÛT

gratuit

Public

Chef d'entreprise, maire, animateur et ingénieur de sécurité, chargé de prévention, DST, DRH

Objectifs

- Réaliser son Document Unique en ligne sur le site www.preventionbtp.fr
- Connaître les obligations réglementaires
- Répondre aux questions sur la prévention des risques professionnels
- Évaluez les risques par produit
- Mettez en place un plan d'action de prévention

SESSIONS FORMATION AUTORISATION D'INTERVENIR À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX (AIPR)

Décret du 5/10/2011, Arrêté, du 15/02/2012 applicable au 1er/07/2012
Obligation de détenir l'AIPR au 1er/01/2018 pour tous les ouvriers en intervention d'urgence, un salarié par équipe (opérateur ou encadrant), les conducteurs d'engin (dérogation pour les CACES en cours de validité ; à partir du 1er/01/2018 obligation de passer un module complémentaire « AIPR »)

AIPR - ENCADRANT CHANTIER

Public

Encadrant supervisant des travaux à proximité de réseaux (niveau conducteur de travaux, chef de chantier).

Objectifs

- Organiser des travaux et intervenir à proximité des réseaux (sensibles ou non) en toute sécurité (à partir de la nouvelle réglementation Anti-endommagement)
- Éviter les accidents

DATES - HORAIRES

21 février et 01 mars
de 9h à 17h
Centre BTP Dammarie

DURÉE

1 jour - 7 h

COÛT

150€ HT /pers/j



AIPR - CONCEPTEUR

Public

- Concepteur
- Agent des services techniques assurant la maîtrise d'ouvrage ou la maîtrise d'œuvre
- Personnel des bureaux d'étude responsable de projet

DATES - HORAIRES

20 février et 02 mars
de 9h - 17h
Centre BTP Dammarie

DURÉE

1 jour - 7 h

COÛT

150€ HT /pers/j

Objectifs

- Mettre à jour ses connaissances sur la réglementation Anti-endommagement et le guide technique
- Identifier les obligations des concepteurs
- Être capable de remplir ces obligations dans le cadre de cette fonction
- Éviter les accidents

AIPR - OPÉRATEUR

DATES - HORAIRES

24 et 28 février
de 9h à 17h
Centre BTP Dammarie

DURÉE

1 jour - 7 h

COÛT

150€ HT /pers/j

Public

Salarié d'entreprise et agent de collectivité travaillant à proximité des réseaux sensibles.

Objectifs

- Réaliser des travaux de terrassements en toute sécurité pour les intervenants (à partir de la nouvelle réglementation Anti-endommagement)
- Éviter les accidents

Ensemble77 peut vous proposer de participer à un "QCM sec" pour chaque catégorie.

Horaire : 16h-17h Coût : 50€ HT

SESSIONS FORMATION PASSEPORT SÉCURITÉ

PASSEPORT SÉCURITÉ COMPAGNON

Public

Salariés d'entreprises et agents de collectivités
tous postes toutes fonctions

Objectifs

- Identifier les risques liés à son activité
- Préparer et adapter son poste de travail en intégrant les aspects de la prévention
- Progresser dans le métier en sécurité

DATES - HORAIRES

23 février et 27 février
de 9h - 12h30

Centre BTP Dammarie

DURÉE

1/2 journée - 3h30

COÛT

70€ HT /pers/j

PASSEPORT SÉCURITÉ ENCADRANT

DATES - HORAIRES

22 février
de 09h - 12h30

27 février
de 13h30 - 17h

Centre BTP Dammarie

DURÉE

1/2 journée - 3h30

COÛT

70€ HT /pers/j

Public

Encadrants

Objectifs

- Organiser les chantiers selon les règles de prévention définies par l'entreprise
- Intégrer la prévention dans le mode opératoire de chaque tâche
- Communiquer les mesures de prévention

SESSIONS FORMATION PREV'ACTION RISQUE ROUTIER

RISQUE
ROUTIER

PREV'ACTION RISQUE ROUTIER OPÉRATEUR

Public

Opérateurs de chantier et agents de collectivités

DATES - HORAIRES

23 février et 27 février
de 13h30 - 17h
Centre BTP Dammarie

DURÉE

1/2 journée - 3h30 h

Objectifs

- Connaître les risques spécifiques à son activité
- Trouver des solutions de prévention directement applicables sur le chantier

COÛT



© COLAS - Joachim Bertrand



SESSIONS FORMATION SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER

Public

Salariés d'entreprises et agents de collectivités
tous postes toutes fonctions

Objectifs

Permettre aux chefs d'équipes, chefs de chantiers, ouvriers et agents en charge de la pose et de l'entretien du balisage :

- De connaître le cadre réglementaire
- De préparer l'exploitation d'un chantier sur le domaine public routier
- De retenir le balisage adapté au chantier, de le mettre en place et d'en assurer la maintenance pour garantir leur sécurité et celle des usagers

DATES - HORAIRES

23 février
de 9h - 17h
SDESM La Rochette

DURÉE

1 jour - 7 h

COÛT

gratuit



SESSIONS FORMATION UTILISATION DU PETIT MATÉRIEL TENU À LA MAIN

Public

Chefs d'équipes, chefs de chantiers, agents de collectivités et ouvriers d'entreprises y compris les victimes d'accidents du travail

Objectifs

- Eviter les accidents du travail lors de la manipulation des outils principalement utilisés sur les chantiers de Travaux Publics
- Effectuer des travaux pratiques avec tronçonneuse, dame, marteau piqueur...
- Eviter les accidents

DATES - HORAIRES

21 février et 01 mars
de 9h à 12h30

Kiloutou Vaux le Pénil

DURÉE

1/2 journée
3h30

COÛT



ÉLINGAGE / RÈGLES DE LEVAGE DES CHARGES EN SÉCURITÉ

DATES - HORAIRES

21 février
01 mars
de 13h30 à 17h
Kiloutou Vaux le Pénil

DURÉE

1/2 journée
3h30

COÛT



Public

Salariés d'entreprises et agents de collectivités tous postes toutes fonctions

Objectifs

- Expliquer le levage d'une pièce à partir d'un engin de levage, avec des appareils de levage
- Analyser l'engin de levage et l'adéquation du poids de la charge et de l'engin
- Les appareils de levage : leurs utilisations, leurs conformités, leur stockage, leur réforme
- L'élingage d'une pièce à partir d'un exercice pratique : le stagiaire doit contrôler l'adéquation de l'engin et des appareils de levage, à la charge à lever
- Rappel des gestes de levage conventionnel.

ACCÈS

CENTAURE

Autoroute A5B
Aire de Galande
La Mare Laroche
77 550 Réau
01 64 13 75 77

CENTRE BTP

56 rue Eugène Delaroue
77 190 Dammarie-les-Lys

SDESM

1 Rue Claude Bernard
77 000 La Rochette
01 64 79 74 75

AUTOMOBILE CLUB PRÉVENTION

Chemin Dep 124,
77 940 La Brosse-Montceaux
01 64 32 41 73

KILOUTOU

920 rue du Maréchal Juin
77 000 Vaux Le Penil
01 64 79 73 73



ENSEMBLE 77 - CSTP 77

Ariane GRAZIANI

01 64 87 66 04

info@ensemble77.fr

www.ensemble77.fr

